

née 1817, nous lui voyons faire de nombreuses lectures dans les réunions de la Société littéraire. Aussi la Compagnie s'empessa-t-elle d'honorer l'un de ses membres les plus actifs, en l'appelant successivement aux fonctions de secrétaire-adjoint (1807-1808), de trésorier (1810) et de vice-président (1819). Les honneurs de la présidence lui furent aussi conférés à deux reprises, en 1821 et 1834.

En 1821, il fut reçu membre de l'Académie de Lyon, qu'il eut aussi l'honneur de présider, pendant les années 1824, 1840 et 1841. Toujours assidu aux séances, il fit de nombreuses communications à cette Compagnie. Entièrement dévoué à ses intérêts, il lui fit don de plusieurs manuscrits, parmi lesquels on remarque un ouvrage de son oncle, Etienne Achard, ayant pour titre : *Défense du sentiment philosophique de la pluralité des mondes*. On le vit aussi, à plusieurs reprises, revendiquer avec chaleur, pour l'Académie, le droit de diriger l'école de la Martinière, conformément aux termes du testament du major Martin. Ajoutons que ce fut sous sa présidence, que l'Académie prit possession de la salle actuelle de ses séances.

Mais ce qui caractérise surtout Achard-James, c'est le vif intérêt qu'il porta toujours à tout ce qui remplissait les moments de sa vie. Rien ne lui était indifférent. Qu'il s'agit de fonctions publiques, de travaux littéraires ou d'œuvres de bienfaisance, il voulait ne rien ignorer de ce qui faisait l'objet de ses travaux et son talent facile et souple, se pliait aux études les plus diverses.

Avocat, il se livre à d'intéressantes recherches sur l'histoire du barreau et il écrit ainsi un *Discours sur l'origine de la profession d'avocat chez les différents peuples*.